#### wibee : Le roadbook COLLECTIVITY

**Ce roadbook est dédié aux communes qui souhaitent partager une partie de leurs véhicules.**

Votre administration communale possède un ou plusieurs véhicules et vous est régulièrement sollicité.e pour le ou les **prêter** ?

À des employés qui déménagent, à des collègues ou des partenaires d’une autre structure (CPAS, centre culturel ou sportif,...), à des bénévoles d’une association locale, etc. ?

En cette période de crise, vous souhaitez proposer à vos employés ou aux habitants de votre commune la possibilité d’utiliser une voiture partagée à un **prix plus avantageux** que s’ils devaient supporter eux-mêmes la totalité des coûts d’achat et d’entretien ? Et ce, en bénéficiant d’une indemnité juste et transparente en fonction du temps et des kilomètres parcourus, qui vous permettrait d’alléger vos propres charges ?

Vous souhaitez initier au sein de votre commune des projets **d’économie collaborative**, basés sur le partage et la mutualisation de biens communs ? Vous voulez contribuer à la transition écologique et au **développement durable** en mettant en œuvre un autre modèle de consommation, basé sur l’autopartage ?

Servir d’exemple pour encourager d’autres citoyens à se lancer dans une démarche similaire ?

Mais vous ne savez pas comment mettre en place votre projet de partage ?

Vous craignez d’être mal assuré·e ? Vous vous demandez quel modèle contractuel établir avec les personnes qui utilisent votre véhicule ? Quel système utiliser pour gérer l’utilisation par chacun ? Comment collecter les participations financières ?

***wibee* vous accompagne dans votre projet** et vous propose un modèle de carsharing facile, convivial et pratique pour partager votre ou vos voitures.

Avec *wibee*, vous bénéficiez de l’expertise d’un partenaire wallon, d’un cadre contractuel clair pour tous les utilisateurs, d’une plateforme facilitant les réservations et d’un reporting détaillé de l’utilisation des véhicules. Cela rend le partage si simple et facile qu’on se demande pourquoi on n’y a pas pensé plus tôt !

**Bienvenue chez *wibee*!**

# Sommaire

[**1. Présentation de wibee 3**](#_heading=)

[1.1. Le concept 3](#_heading=h.17dp8vu)

[1.2. Les avantages d’une voiture partagée avec wibee 4](#_heading=h.3rdcrjn)

[1.3. A qui s’adresse wibee ? 6](#_heading=)

[1.4. La répartition des rôles et des responsabilités entre wibee et les propriétaires sharers 7](#_heading=h.1ksv4uv)

[1.5. Les services proposés par wibee 7](#_heading=h.44sinio)

[**2. Présentation des packs COLLECTIVITY 10**](#_heading=)

[2.1. Le pack COLLECTIVITY Simple 11](#_heading=h.z337ya)

[2.2. Le pack COLLECTIVITY Open 12](#_heading=)

[2.3. Tableau comparatif des packs COLLECTIVITY 14](#_heading=h.4i7ojhp)

[**3. Comment mettre en œuvre le service partage de wibee ? 15**](#_heading=h.q20vm4da6vhc)

[**4. Questions fréquentes 16**](#_heading=)



# Présentation de *wibee*

## Le concept

C’est en partant du constat que de nombreux ménages possèdent une voiture sous-utilisée au quotidien que l’idée d’un projet de voiture partagée entre voisins est née.

Et si, dans un même quartier, au lieu de posséder chacun une voiture, nous partagions une voiture entre voisins ? Cela serait plus économique, plus écologique et plus convivial !

Le concept de *wibee* était créé !

*wibee* crée un **cadre de confiance** entre les parties et vous fournit une série de **services qui facilitent le partage** : contrat, réservation, assurance complète et adaptée, carte carburant, rapport d’utilisation de la voiture, collecte et gestion des paiements entre utilisateurs, etc.

Afin de mettre en relation des propriétaires et des voisins intéressés par le partage, *wibee* a développé une plateforme wibee.be. Celle-ci permet à des utilisateurs occasionnels ou réguliers, appelés wibers, de s’inscrire pour rejoindre un groupe de partage créé par un propriétaire dans leur quartier.

## Les avantages d’une voiture partagée avec *wibee*

***L’économie***

En rejoignant *wibee*, vous bénéficiez d’économies d’échelles, et donc de prix avantageux, sur tous les services que nous négocions de façon groupée pour nos coopérateurs, notamment pour la couverture d’assurance. Notre engagement est de vous rendre gagnant dès le premier kilomètre.

Si vous acceptez des utilisateurs occasionnels, vous générez également des revenus car vous percevez une indemnité financière en fonction de la durée d’utilisation et des kilomètres parcourus par ceux-ci.

Pour les utilisateurs, l’accès à une voiture partagée leur permet évidemment de faire de sérieuses économies par rapport à l’achat et à l’entretien d’un véhicule.

***La simplicité***

Il peut sembler contraignant de se lancer dans un projet de voiture partagée. Grâce à l’expertise et aux services de *wibee*, cela devient un jeu d’enfant !

*wibee* vous propose un **concept « clé sur porte »** qui vous évite de perdre des heures à réfléchir aux modalités pratiques de partage de votre véhicule. *wibee* vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet et vous fournit tous les services nécessaires à son fonctionnement (assurances, technologie embarquée, plateforme de réservation, collecte des revenus, etc.) pour que la gestion du partage soit simple et facile.

***L’impact positif sur l’environnement***

Avec *wibee*, vous participez à la mise en place d’une économie collaborative via le partage de voitures. Et, c’est pas un scoop, réduire le nombre de voitures sur le macadam et optimiser leur utilisation, c’est bon pour l’environnement.

Pour aller encore un pas plus loin vers la **transition écologique** et le **développement durable** dans votre commune, vous pouvez aussi partager des véhicules électriques et installer des **bornes de recharge** couplées à une **installation photovoltaïque**.

Ce dispositif est possible grâce à la collaboration avec Vents d’Houyet, société à finalité sociale (dont fait partie wibee), développeur de projets dans le secteur des énergies renouvelables (éolien, solaire). L’objectif de Vents d’Houyet est de sensibiliser à l’utilisation plus rationnelle de l’énergie et aux bénéfices des énergies renouvelables et de permettre au plus grand nombre d’accéder à l’électricité verte à bon prix en circuit court autour de ses projets (financement et utilisation partagée de l’énergie).

***La sécurité***

Grâce à *wibee*, vous disposez d’une base contractuelle qui organise l’utilisation du véhicule partagé, précise clairement le rôle et les responsabilités de chacun et prévoit un cadre en cas d’imprévus ou d’incidents qui peuvent survenir au cours du partage (ex. véhicule non restitué à temps, accident, etc.).

Vous bénéficiez d’une couverture d’assurance ultra complète (assurance responsabilité civile, assurance conducteur et protection juridique, assurance omnium et assistance dépannage 24h/24), négociée spécifiquement pour des véhicules partagés.

***La proximité***

Chez *wibee*, le partage de voiture se fait entre collègues, voisins, amis et au niveau local, par exemple dans chaque village de votre commune ou des parties mal desservies par les transports en commun.

***La convivialité***

La voiture est partagée entre la commune et ses citoyens. Cela renforce aussi les liens entre les pouvoirs locaux et la population.

Toutefois, pas de partage anonyme ! Chaque nouvel utilisateur inscrit sur la plateforme *wibee* fait l’objet d’une validation par *wibee* et par le responsable du groupe de partage qu’il souhaite rejoindre. Vous savez avec qui vous partagez votre voiture et chaque utilisateur se sent responsable de la bonne utilisation des véhicules.

***La flexibilité***

*wibee* s’adapte à chaque situation et propose différentes formules selon le profil de propriétaire et le type de partage souhaité.

Que vous soyez un particulier, un groupe de voisins, une administration communale, une entreprise, que vous ayez envie de partager votre voiture avec quelques personnes bien précises ou avec une plus large communauté, de manière occasionnelle ou intensive, de générer ou pas des revenus, *wibee* vous accompagne !

## A qui s’adresse *wibee* ?

*wibee* s’adresse à toute personne désireuse de participer à une nouvelle économie de partage de la mobilité, au niveau local et dans un cadre convivial, qu’ils soient propriétaires et/ou utilisateurs de véhicules partagés.

Du côté des propriétaires, appelés **sharers**, *wibee* accompagne :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Utilisateur  UNO  Les **particuliers**  qui possèdent leur  propre véhicule.  ***Contactez-nous si cette formule vous intéresse !*** | Utilisateurs  BUSINESS  Les **groupes** de personnes qui achètent une voiture ensemble  (ex. des voisins, un habitat groupé, etc.)  ***Contactez-nous si cette formule vous intéresse !*** | École  COLLECTIVITY  Les **personnes morales** : les entreprises, les asbl, les communes, etc.  ***Ce roadbook leur est dédié*😀** |

Les utilisateurs, appelés ***wibers***, sont des personnes qui n’ont pas de voiture mais qui souhaitent en utiliser une de temps en temps. Elles s’inscrivent sur la plateforme wibee.be afin de rejoindre un groupe de voiture partagée dans leur quartier.



## La répartition des rôles et des responsabilités entre *wibee* et les propriétaires *sharers*

Grâce à son expertise**, *wibee* réunit les propriétaires (sharers) et les utilisateurs (wibers),** pose le cadre général du partage entre les parties et fournit une série de services facilitant le partage.

Concrètement, le rôle de *wibee* est de vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet de carsharing, de mettre en place les contrats entre les différentes parties, de proposer des services facilitant le partage des véhicules, de gérer la vie des contrats et d’assurer la facturation entre les parties.

La **gestion opérationnelle** des voitures au quotidien reste bien entendu **du ressort du propriétaire (ex. entretiens, contrôle technique, etc.).**

## Les services proposés par *wibee*

*wibee* a prévu de nombreux services, certains obligatoires, d’autres optionnels, pour faciliter le partage des voitures entre plusieurs personnes.

***La couverture d’assurance***

Afin d’assurer le partage du véhicule et des déplacements en toute sécurité, *wibee* a constitué une couverture d’assurance complète.

Celle-ci se compose de :

* une assurance responsabilité civile (RC) pour les dommages causés aux tiers,
* une couverture individuelle pour les dommages corporels subis par le conducteur lorsque ce dernier est responsable d'un sinistre,
* une protection juridique,
* une assurance Omnium*.*

Cette assurance permet l’utilisation du véhicule par plusieurs personnes. En cas de pépin, tout est prévu pour éviter les déconvenues et discussions difficiles entre le propriétaire et les utilisateurs. De plus, vous bénéficiez de l’intervention d’un courtier spécialisé en matière de véhicules partagés pour défendre au mieux vos intérêts, et ceux des occupants du véhicule, en cas de sinistre.

***L’assistance dépannage 24h/24***

Crevaison, panne, accident, perte de clés, enlisement, etc. ? Ces situations sont souvent exceptionnelles mais personne n’est à l’abri d’un incident désagréable. Dans ces cas-là, les occupants du véhicule et le conducteur sont toujours soulagés de pouvoir compter sur des professionnels. C’est pourquoi *wibee* a prévu un service d’assistance à votre disposition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d’incident.

***Le contrat de partage et d’utilisation du véhicule partagé***

En passant par *wibee*, vous bénéficiez d’un contrat qui définit en toute transparence les responsabilités de chaque partie et, si vous optez pour le partage Open[[1]](#footnote-1), la participation financière des wibers.

***La carte carburant***

La carte carburant permet de centraliser les coûts de recharge en carburant pour le véhicule. Elle est valable dans un large réseau de plus de 500 stations-service en Belgique.

***La technologie embarquée : un boîtier qui facilite la gestion du partage***

Pour faciliter l’accès au véhicule partagé et optimiser la gestion des flux financiers au niveau du partage, un dispositif permettant d’enregistrer les données à distance, **par** **badge** (pack Plus) **ou par smartphone** (Pack Open), pourra être installé dans le véhicule partagé\*.

L’accès par smartphone est pratique lorsque le partage se fait avec des utilisateurs occasionnels tiers, inscrits sur la plateforme wibee.be. Dans ce cas, c’est le smartphone de l’utilisateur qui permet de réserver, d’ouvrir et de fermer le véhicule. Il n’y a donc pas d’échange de clés.

L’utilisation d’un badge (RFID) est très confortable car il suffit de présenter le badge sur le boîtier avant de démarrer la voiture en conservant le confort de la clé. Cette technologie est conseillée lorsque le véhicule est partagé au sein d’un groupe régulier et limité de personnes, chacun possédant son propre badge.

***La plateforme de réservation***

Afin de gérer l’agenda des réservations au sein des groupes, *wibee* a développé une application mobile super facile d’utilisation. Il suffit d’un smartphone pour réserver à l’avance ou en temps réel un véhicule partagé, et indiquer des dégâts éventuels.

Dans le cas d’un partage Open, l’utilisateur reçoit une clé virtuelle qui confirme sa réservation et un décompte précis de son utilisation après restitution du véhicule.

***La mise en relation avec des voisins intéressés par le partage (uniquement pour les partages Open[[2]](#footnote-2))***

Toute personne désireuse de rejoindre un groupe de partage dans son quartier peut s’inscrire sur la plateforme wibee.be. Celle-ci permet à *wibee* de mettre en relation des propriétaires sharersavec les utilisateurs wibers de leur quartier.

Chaque inscription est vérifiée et validée par l’administrateur de la plateforme et, si un groupe existe dans son quartier, par le responsable du groupe local. Il s’agit ainsi d’une validation 4 yeux : *wibee* et sharer.

A ce jour, la plateforme compte plus de 5.000 personnes inscrites.

### 

***La collecte des revenus (uniquement pour les Packs Plus et Open)***

Dans le cadre d’un partage Plus ou Open, les wibers paient une indemnité financière en fonction de la durée d’utilisation et des kilomètres parcourus. *wibee* collecte ces revenus générés par le partage et les reversent aux propriétaires, après déduction des frais de commission de services de 20%.

***Le financement et la location de 24 à 48 mois***

*wibee* peut également prendre à sa charge l’achat du (des) véhicule(s) et le (les) mettre à disposition de la personne morale (commune, association, entreprise, etc.) moyennant une location mensuelle.

La location est un moyen de financer le véhicule en payant uniquement son coût d’utilisation, sur la durée. Le coût de la location varie en fonction du type de véhicule sélectionné. Il comprend outre le loyer du véhicule, tous les éléments annexes (entretiens, taxes).

# Présentation des packs COLLECTIVITY

Les packs COLLECTIVITY ont été spécialement conçus pour les personnes morales telles que les administrations communales, les associations ou les entreprises, qui possèdent un véhicule (ou une flotte de voitures) et souhaitent le (les) partager avec d’autres personnes.

**3 modes de partage sont possibles.**

Votre administration communale ou votre entreprise souhaite prêter ses véhicules de manière occasionnelle à un employé, un membre d’une association, etc. ? Vous gérez entre vous la compensation financière mais vous souhaitez être certain·e que le véhicule partagé est correctement assuré en cas d’accident ?

* Découvrez Le pack COLLECTIVITY en partage **Simple**.

Votre administration communale ou votre entreprise souhaite partager ses véhicules avec des associations, avec plusieurs employés ? Vous souhaitez répartir les coûts financiers en fonction de l’utilisation de chacun ?

* Le pack COLLECTIVITY **Plus** avec boîtier et badge est fait pour ça !

Votre administration communale ou votre entreprise souhaite partager plus largement ses véhicules avec d’autres Wibers inscrits sur la plateforme wibee.be et percevoir des revenus de ce partage ?

* Découvrez le pack COLLECTIVITY avec boîtier de partage **Open.**

## Le pack COLLECTIVITY Simple

*Le service des travaux de la commune est régulièrement sollicité par des employés, des bénévoles d’associations locales, le centre culturel ou encore le CPAS qui, dans le cadre d’un déménagement ou d’organisation d’événements, souhaitent emprunter un des véhicules communaux. Grâce à wibee, ce prêt est possible en toute sécurité.*

***A qui s’adresse ce pack ?***

Le pack COLLECTIVITY Simple est idéal pour les communes, les associations, les entreprises qui souhaitent prêter leurs véhicules de manière occasionnelle, en toute sérénité, à des employés, des bénévoles, des collègues d’autres départements, sans gestion par *wibee* de la compensation financière.

***Que comprend ce pack?***

Le pack COLLECTIVITY Simple comprend :

* une couverture d’assurance adaptée au partage : assurance responsabilité civile (RC), assurance conducteur et protection juridique.
* une assurance omnium.
* une assistance dépannage 24h/24.
* l’accès à la plateforme wibee.be et à l’appli pour organiser la réservation du véhicule entre utilisateurs.

***Quelles options sont disponibles ?***

* une carte carburant, avantageuse pour bénéficier des économies d’échelle de la coopérative (achat groupé de carburant).

***Quel est le coût de ce pack?***

* Le pack COLLECTIVITY Simple vous coûte mensuellement 9,00 € tvac pour les frais de service
* Le montant des différentes assurances obligatoires pour véhicules partagés.

## . Le pack COLLECTIVITY PLUS

*Le service des travaux de la commune est régulièrement sollicité par des employés, des bénévoles d’associations locales, le centre culturel ou encore le CPAS qui, dans le cadre d’un déménagement ou d’organisation d’événements, souhaitent emprunter un des véhicules communaux. Grâce à wibee, ce prêt est possible en toute sécurité et vous pouvez même bénéficier d’un reporting détaillé de l’utilisation par chacun.*

***A qui s’adresse ce pack ?***

Le pack COLLECTIVITY Plus est dédié aux communes, aux associations, aux entreprises qui souhaitent partager leurs voitures avec les employés.es de leur entreprise, association ou commune. L’accès au véhicule se fait avec la clé et un badge personnalisé qui permet un reporting précis de chaque utilisation.

***Que comprend ce pack?***

Le pack COLLECTIVITY Plus comprend :

* une couverture d’assurance adaptée au partage : assurance responsabilité civile (RC), assurance conducteur et protection juridique.
* une assurance omnium.
* une assistance dépannage 24h/24.
* une carte carburant (ou badge de recharge pour les véhicules électriques).
* l’accès à la plateforme wibee.be et l’appli pour organiser la réservation du véhicule entre utilisateurs.
* Un boîtier de partage avec des badges rfid
* un reporting périodique de l’utilisation du véhicule, grâce à la technologie embarquée.
* la collecte des locations auprès des wibers par *wibee* et le transfert au propriétaire.

***Quel est le coût du pack COLLECTIVITY Plus ?***

* La technologie d’accès boîtier et badge (rfid) s’élève à 600€ tvac pour l’installation.
* Le Pack Collectivity Plus vous coûte mensuellement 29,00 € tvac de frais de service.
* Le montant des différentes assurances obligatoires pour véhicules partagés.
* Les indemnités de partages sont collectées pour vous auprès des wibers, 80% du montant revient au propriétaire du véhicule et 20% sont alloué à Wibee.

## Le pack COLLECTIVITY OPEN

*Afin d’implémenter un plan de mobilité novateur sur son territoire, l’administration communale souhaite mettre des véhicules partagés à disposition de ses habitants tout en collectant une indemnité à chaque utilisation.*

*Grâce à wibee, ce projet devient facile à mettre en œuvre. L’administration communale profite de l’expertise d’un partenaire wallon, d’un cadre contractuel clair pour tous les utilisateurs, d’une plateforme facilitant les réservations et d’un reporting détaillé de l’utilisation des véhicules.*

***A qui s’adresse ce pack ?***

Le pack COLLECTIVITY Open est dédié aux communes, aux associations, aux entreprises qui souhaitent partager leurs voitures avec d’autres wibers et percevoir automatiquement des indemnités de ce partage.

L’accès au véhicule se fait grâce à un smartphone qui permet d’ouvrir et fermer le véhicule en toute facilité.

***Que comprend ce pack?***

Le pack COLLECTIVITY Open comprend :

* une couverture d’assurance adaptée au partage : assurance responsabilité civile (RC), assurance conducteur et protection juridique.
* une assurance omnium.
* une assistance dépannage 24h/24.
* une carte carburant (ou badge de recharge pour les véhicules électriques).
* l’accès à la plateforme wibee.be et l’appli pour organiser la réservation du véhicule entre utilisateurs.
* l’installation d’un boîtier pour permettre l’accès au véhicule grâce à un smartphone.
* un reporting périodique de l’utilisation du véhicule, grâce à la technologie embarquée.
* la mise en relation avec des wibers potentiels.
* la collecte des locations auprès des wibers par *wibee* et le transfert au propriétaire.

***Quelles options sont disponibles ?***

* une station de recharge solaire, en cas de véhicule électrique[[3]](#footnote-3).
* la location d’un ou de plusieurs véhicules électriques, pour répartir les coûts d'investissement du projet.

***Quel est le coût du pack COLLECTIVITY Open ?***

* La technologie d’accès smartphone s’élève à 600 € tvac pour l’installation.
* Le Pack Collectivity Open vous coûte mensuellement 69,00 € tvac de frais de service.
* Le montant des différentes assurances obligatoires pour véhicules partagés.
* Les indemnités de partages sont collectées pour vous auprès des wibers, 80% du montant revient au propriétaire du véhicule et 20% sont alloués à *Wibee*.

## Tableau comparatif des packs COLLECTIVITY

| **PACK** | **COLLECTIVITY**  **Simple** | **COLLECTIVITY**  **Plus** | **COLLECTIVITY**  **Open** |
| --- | --- | --- | --- |
| Type de partage | Occasionnel | Régulier avec 1 ou 2 associations | Régulier avec plusieurs wibers |
| Intervention financière des utilisateurs | Pas de collecte  via *wibee*. | collecte des indemnités automatiquement auprès des wibers qui paient au temps et au km. | collecte des indemnités automatiquement auprès des wibers qui paient au temps et au km. |
| Modèles de véhicules | tous | tous | tous |
| Technologie embarquée | - | boîtier de partage avec badges rfid | boîtier de partage avec smartphone |
| Accès à l'appli pour réserver et consulter l'agenda |  |  |  |
| Assurance RC |  |  |  |
| Assurance conducteur |  |  |  |
| Protection juridique |  |  |  |
| Assistance dépannage 24/24 |  |  |  |
| Assurance omnium | - |  |  |
| Carte carburant ou badge de recharge électrique | En option |  |  |
| Mise en relation avec des wibers | - |  |  |
| Collecte des revenus par *wibee* | - |  |  |
| Reporting de l’utilisation du véhicule | - | si option, boîtier et badges rfid |  |
| Station de recharge solaire |  | En option | En option |
| Coût de service mensuel | 9 €/mois tvac | 29€/mois tvac | 69 €/mois tvac |

# Comment mettre en œuvre le service partage de wibee ?

C’est décidé, vous vous lancez dans l’aventure *wibee* ?

Vous choisissez le type de partage souhaité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Collectivity simple**  Partage des voitures  en toute sécurité, sans gestion des compensations financières par *wibee*. | **Collectivity Plus**  Partage des voitures avec 1 ou 2 associations moyennant une compensation financière gérée par wibee. | **Collectivity Open**  Partage des voitures  avec d’autres wibers moyennant une compensation financière gérée par *wibee*. |

Vous décrivez la flotte des véhicules que vous souhaitez partager (nombre de voiture, modèles, etc.)

Vous complétez le google form sur [en cliquant sur ce lien](https://bit.ly/formulairecollectivity) !

Vous aurez besoin de :

* + si disponible, la description des voitures (modèle, année) (xls par exemple)

*Wibee* vous envoie une offre de service

Une fois celle-ci acceptée par vos soins,

* + nous vous adressons une proposition pour votre flotte
  + ensuite, nous mettons en place la couverture d’assurance et
  + suivant votre choix, nous installons le boîtier de partage.

**Et le partage peut commencer !**

# Questions fréquentes

***Quelle est la différence entre un sharer et un wiber ?***

Le sharer est le propriétaire de la voiture partagée.

Les wibers sont les utilisateurs des voitures partagées.

Toute personne qui conduit une voiture de partage *wibee* (wibers et sharers) doit être inscrite sur wibee.be et accepter les conditions d’utilisation de wibee.be

***Quelles sont les conditions pour devenir wiber ?***

Un utilisateur devient wiber une fois que son inscription sur la plateforme wibee.be est validée par *wibee* et par le propriétaire et/ou responsable du groupe de voiture partagée.

Pour s’inscrire sur la plateforme, l’utilisateur doit se créer un compte et remplir toutes les conditions ci-dessous :

* être une personne physique majeure et juridiquement capable,
* être titulaire d’un permis de conduire valablement délivré par les autorités compétentes du pays dont il ressort,
* ce permis est en vigueur depuis au moins 2 ans au moment de la location,
* avoir une expérience effective de conduite d’au moins 2 ans,
* n’avoir fait aucun accident en tort durant les 2 dernières années,
* fournir une copie de sa carte d’identité et de son permis de conduire,
* accepter les conditions générales de wibee.be.

***Quelles sont les conditions pour devenir sharer ?***

Toute personne propriétaire d’une voiture en Belgique peut devenir sharer si elle souhaite partager sa voiture avec d’autres utilisateurs.

***Quels véhicules peuvent faire l’objet d’un partage ?***

La 1ère mise en circulation de la voiture doit être inférieure à 5 ans au moment de la signature du service : *wibee* s’assure ainsi que les véhicules sont en bon état de fonctionnement pour tous les utilisateurs.

***L'omnium est-elle obligatoire ?***

Oui, l’omnium est obligatoire car elle permet d’avoir un cadre sécurisé pour tous.

***Quelle est la durée du contrat ?***

Vous choisissez : contrat à durée indéterminée ou déterminée.

***Une autre question ?***

Contactez-nous! [info@wibee.be](mailto:info@wibee.be)

1. Les types de partage sont expliqués à la page 10.

   \*les Packs Plus et Open sont décrit plus loin dans le roadbook. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les types de partage sont expliqués à la page 10. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ce dispositif est possible grâce à la collaboration avec Vents d’Houyet, société à finalité sociale (dont fait partie wibee), développeur de projets dans le secteur des énergies renouvelables (éolien, solaire). L’objectif de Vents d’Houyet est de sensibiliser à l’utilisation plus rationnelle de l’énergie et aux bénéfices des énergies renouvelables et de permettre au plus grand nombre d’accéder à l’électricité verte à bon prix en circuit court autour de ses projets (financement et utilisation partagée de l’énergie). [↑](#footnote-ref-3)